

PROGRAMME DES ETUDES

1^{ère} Année (sport obligatoire)

Douze séances d'activités physiques et sportives, à caractère obligatoire (**condition nécessaire à l'obtention de la note de sport**), se dérouleront du 12 septembre au 5 décembre 2011 à raison d'une séance hebdomadaire de 2 heures par semaine.

Ces séances permettront aux étudiants de s'initier et de se situer face à sept disciplines sportives :

- Hockey en salle
 - Musculation
 - Natation
 - Tir à l'arc
 - Self défense
 - Sports Collectifs
 - Aviron
- } 2 séances par discipline

Alain CARRIERE
Directeur des Etudes ESIEE Engineering